

INFORMATIONS DIVERSES

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur non accompagné de l'un de ses parents voulant se rendre à l'étranger, devra se munir d'une autorisation de sortie de territoire. Celle-ci est téléchargeable sur le site « service public ».

Vous devez éditer l'imprimé (cerfa 15646*01) et le remplir vous-même. Ce document sera accompagné d'une photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parent qui a rempli l'imprimé.

Pour sortir de France l'enfant doit être également en possession de sa carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

REMONTÉES MÉCANIQUES DU CRET

Avec l'arrivée de la neige, le fil neige peut enfin fonctionner. Il est ouvert tous les mercredis, samedis et dimanches.

Dès le début des vacances de février, soit le samedi 4 février, le domaine sera ouvert tous les jours, de 9 h à 16 h 30.

Tarifs :

- forfait ½ journée matin6,90 €
- forfait ½ journée après midi.....8,70 €
- forfait journée..... 11,20 €
- forfait saison enfant 66,30 €
- forfait saison adulte..... 97,00 €

CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous désirez créer ou reprendre une entreprise, la CCI Haute-Savoie, peut vous aider. Elle organise des réunions d'informations, des accompagnements individuels, des formations pour optimiser votre potentiel.

Vous trouverez toutes les dates sur www.haute-savoie.fr

LA BIBLIOTHÈQUE « SAINT JEAN BOUQUINE »

Le local de la bibliothèque « Saint Jean Bouquine » se situe sous la Mairie. Elle vous accueille tous les mardis de 16 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 19 h ainsi que les 1er et 3e dimanches de chaque mois, soit les 5 et 19 février 2017, de 10 h à 12 h.



OFFICE DE TOURISME

ANIMATION FÉVRIER

Lundi 6 février : à 18 h, pot d'accueil devant l'office.

Mardi 7 février : de 14 h 30 à 16 h 30, fabrication de cosmétique bio animée par Mélanie Dubois, tarif 5€.

Mercredi 8 février : de 14 h à 17 h, après-midi trappeur pour petits et grands, animée par Natur'Envie, inscription à l'office, tarif 8 €/personne.

Et à 20 h, soirée bognettes sous le marché couvert.

Jeudi 9 février : à 14 h, visite guidée de la ferme Angelloz. 3,5 € adulte – 2 € enfant

A 17 h 30, initiation au biathlon, sous le marché couvert, activité gratuite.

Vendredi 10 février : de 14 h à 17 h, après-midi « Buggys » (voitures télécommandées) devant l'office, activité gratuite.

Lundi 13 février : à 18 h, pot d'accueil devant l'office.

Mardi 14 février : à 18 h, sortie raquettes nocturne. Tarif 8 €

Mercredi 15 février : à 14 h, après-midi trappeur pour petits et grands animée par Natur'Envie. Inscription à l'office. Tarif 8 €/personne.

A 20 h, soirée « bognettes » sous le marché couvert, animée par Tony PESSEY, magicien.

Jeudi 16 février : de 10 h à 17 h, « journée de sensibilisation aux handicaps ». Divers ateliers de découvertes, parcours ludiques seront proposés sur la place du village.

A 14 h, visite guidée de la ferme Angelloz. 3,5 € adulte – 2 € enfant.

Vendredi 17 février : de 14 h à 17 h, après-midi autour des oiseaux, balade pédagogique et fabrication de nichoirs à la salle polyvalente. Tarif 8 €.

A 20 h : concert festif « A bout fliche ».

Samedi 18 février : descente aux torches du ski club, à 19 h, au crêt.

Lundi 20 février : à 18 h, pot d'accueil devant l'office.

Mardi 21 février : à 18 h, sortie raquettes nocturne. Tarif 8 €, inscription à l'office.

Mercredi 22 février : à 19 h, soirée « soupe au lard », organisée par le groupe folklorique « Lou Saint-Jeandais » sous le marché couvert.

Mercredi 22 février : de 14 h à 17 h, concours de bonhomme de neige, aux pieds des pistes.

Jeudi 23 février : à 14 h, visite guidée de la ferme Angelloz. 3,5 € adulte – 2 € enfant

De 14 h à 17 h, après-midi trappeur pour petits et grands, animée par Natur'Envie. Inscription à l'office. Tarif 8 € par personne.

Vendredi 24 février : de 10 h à 12 h, initiation à la marche nordique, encadrée par un guide des Aravis. Tarif 8 € par personne.

Lundi 27 février : à 18 h, pot d'accueil devant l'office.

Mardi 28 février : « Mardi Gras » à 14 h 30, à la salle polyvalente. Maquillage et chasse aux bonbons dans les commerces du village.

JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

COMMISSION « VOIRIE – RÉSEAUX – BATIMENTS »

Travaux d'accessibilité à la mairie : à l'automne 2017, l'entrée de la mairie fera l'objet d'une attention particulière pour permettre à tout visiteur d'accéder au bureau d'accueil dans les meilleures conditions possibles. Le hall sera élargi et l'entrée positionnée côté résidence Beauséjour. Les portes battantes seront remplacées par des portes à ouverture automatique. L'accès au parvis sera complété par une rampe et des mains courantes. Les travaux sont prévus sur une durée de deux mois à compter du début septembre.

Les réseaux d'eau et d'assainissement : depuis le 1er janvier, la commune a confié la gestion des réseaux d'eau potable et d'eaux usées à la SPL « O des Aravis ». C'est un changement important dans le fonctionnement de la commission car plus de la moitié du temps passé sur les dossiers et sur le terrain était affecté aux travaux neufs et à l'entretien. **Désormais, c'est auprès de la SPL que les usagers devront se diriger pour signaler tous incidents ou dysfonctionnements sur leurs réseaux privés.**

Voirie : circulation. La partie de la Route de Forgeassoud située entre l'embranchement de la route des Trots et les conteneurs à déchets de la CCVT présente des difficultés de circulation, particulièrement en période d'enneigement, en raison de l'étroitesse de la voie aux abords du virage. Au cours de l'automne, un marquage au sol avait été réalisé pour signaler ce rétrécissement. Un arrêté municipal réglementant la vitesse à 30 km/h a été pris et les panneaux de signalisation correspondants vont être installés.